

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 14
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 09 décembre 2024 à 19h30

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 06/2024 relatif à la vente de la future parcelle n° 518 En Champ Cadet, issue de la division de l'actuelle parcelle n° 171

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis n° 06/2024 du 11 novembre 2024
- Oui le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

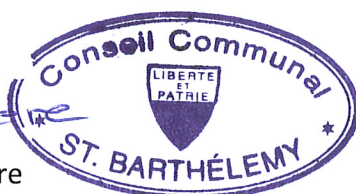
- D'autoriser la Municipalité à vendre la future parcelle n° 518 En Champ Cadet d'environ 4'000 m² issue de la division de l'actuelle parcelle n° 171, pour un prix minimum de CHF 1'200'000.00.
- D'affecter le montant résultant de la vente de la future parcelle n° 518 sur un compte en tant que « fonds de réserve pour la rénovation du patrimoine communal ». Les prélèvements sur ce compte devront être soumis au Conseil communal par l'intermédiaire de préavis d'investissements.

Ainsi délibéré en séance du 09 décembre 2024.


Au nom du Conseil communal

La Présidente


Nathalie Fragnière



La Secrétaire


Carole Bugnon